quartiers solidaires

PRO SENECTUTE

PLATEFORME INTERRÉGIONALE
DU 24 NOVEMBRE 2022
COMPTE RENDU

LES PILIERS DE «QUARTIERS SOLIDAIRES»

Pour la deuxième fois, la Ville d'Yverdon-les-Bains a généreusement accueilli la Plateforme *Quartiers Solidaires* au Château, le 24 novembre 2022. Cette dixième édition, qui marquait aussi le vingtième anniversaire de *Quartiers Solidaires*, a mis en valeur les piliers caractéristiques d'une méthode qui s'est déclinée sous diverses formes, classiques comme nouvelles.

Le public de la Plateforme au Château d'Yverdon-les-Bains - Toutes les photographies sont d'Alfons L Reiter

Après quelques mots de bienvenue, Tristan Gratier, directeur de Pro Senectute Vaud, a salué la présence de visages connus, et remercié les personnes fidèles et engagées qui font vivre les projets. Il a remercié chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs de l'unité pour leur engagement et leur fougue.

Sa reconnaissance est ensuite allée à la Fondation Leenaards et à l'État de Vaud, respectivement à Peter Brey, directeur de la Fondation Leenaards, et Filip Uffer, Président de la commission Âge et société de cette Fondation, qui a malheureusement dû excuser son absence pour une raison imprévue. Tristan Gratier a aussi rappelé que le programme *Quartiers Solidaires* n'aurait pas été possible sans le soutien de Pierre-Yves Maillard, ancien Conseiller d'État. Il a ensuite félicité les représentant·es des autorités communales d'avoir encouru le risque de réaliser de telles démarches, très engagées et engageantes.

Un grand merci a également été adressé aux partenaires institutionnels et associatifs, qui font preuve d'une grande ouverture, travaillant toujours à éviter l'entre-soi. Enfin, le directeur de Pro Senectute a évoqué les milliers de seniors touchés par les projets et salué les personnes venues en nombre, avec lesquelles il ne s'agira pas de regarder vers le passé mais vers l'avenir. Cette journée a pour but de rappeler les fondamentaux, tout en construisant de nouveaux piliers, avec de nouveaux et beaux projets en développement. Le programme cantonal *Vieillir 2030* insiste d'ailleurs sur de telles mesures novatrices, mettant l'accent sur la participation des seniors et les projets intergénérationnels.

Sur le thème de l'habitat senior, Tristan Gratier a rappelé que Pro Senectute a été leader en matière de logements protégés depuis les années 60. En parallèle au développement des EMS, l'institution a la conviction qu'il est nécessaire de transformer son chez-soi. Avec une population à 75% locataire, le défi est de convaincre les propriétaires. Tristan Gratier conclut : « Nous avons de très belles perspectives devant nous, de l'inventivité et une colonne vertébrale forte, qui consiste à vous écouter, quitte à exprimer l'inverse de ce que j'ai dit ! » Nous sommes à la fin de la période des pionniers, qui s'ouvre sur une nouvelle ère.

Pierre-André Junod, chef du service Jeunesse et cohésion sociale de la Ville d'Yverdon-les-Bains, a ensuite exprimé son honneur à recevoir le public, surtout en ce

jubilé qui revêt une importance particulière pour la Ville d'Yverdon. En effet, cette dernière a intégré la démarche en 2007 dans le quartier Plerre-de-Savoie, avant celui de Villette et Sous-Bois en 2009 puis le quartier des Moulins en 2014. En parallèle, la Ville a engagé des travailleuses et travailleurs sociaux de proximité dans chacun de ces quartiers, ce qui a permis de développer les compétences, l'autonomie, la vie sociale, la proximité et l'entraide. En 2019 a commencé le quatrième projet *Quartiers Solidaires* à Cheminet-Fontenay. Pierre-André Junod a ensuite chaleureusement remercié Raphaël Voélin, chargé de projet communautaire de Pro Senectute Vaud, véritable expert de la vie sociale à Yverdon, ainsi que les travailleuses et travailleurs sociaux, qui oeuvrent comme référent·es de quartiers. Il a enfin remercié toutes les personnes bénévoles pour leur altruisme et leur sens de la solidarité, sans qui il n'y aurait pas de vide-greniers ni d'animation dans les quartiers et sans l'aide desquelles les professionnel·les ne pourraient pas combattre l'isolement.

Pierre-AndréJunod, chef du service Jeunesse et cohésion sociale de la Vllle d'Yverdon-les-Bains

De gauche à droite: Tristan Gratier, Marc Favez et Marion Zwygart, Pro Senectute Vaud

Puis, en guise d'interlude, la comédienne Morgane Mellet, de la Compagnie Alsand, a fait le récit de vingt ans d'histoires petites et grandes vécues dans les *quartiers* et *villages solidaires*.

Retrouvez la vidéo de ces récits contés par Morgane Mellet, et le texte sur notre site:
www.quartiers-solidaires.ch/plateforme2022

Avant de terminer cette première partie en assemblée plénière, Marc Favez, responsable Habitat et travail social communautaire, et Marion Zwygart, responsable du programme Habitat et vie de quartier, ont retracé les grandes lignes des projets en cours et des nouveaux développements. Durant l'année écoulée, trois projets *Actions communautaires* ont commencé à Bussigny, Corsier-sur-Vevey et Échallens et un quatrième commencera bientôt à Bourg-en-Lavaux. Un nouveau projet *Vieillir chez soi* a aussi démarré à Gland. Puis Marc Favez a rappellé la suite du programme de l'après-midi puis orienté les participant.es vers les cinq ateliers.

Morgane Mellet interprète les Ères de Quartiers Solidaires

Synthèse de l'atelier 1 - Le local

LE LOCAL

- Pourquoi le local est-il important dans un projet ?
- Qu'est-ce que cela change d'en avoir un depuis le début ?
- A quoi ressemble un local idéal ?

Avoir un lieu pour se réunir, y mener ses activités et y partager des moments chaleureux est un élément très important et fondateur dans les *quartiers* et *villages solidaires*. Le local est un pilier de la méthodologie, un lieu d'ancrage, de rencontres, un lieu où l'on peut tisser des liens sociaux et développer des activités.

L'atelier a démarré par la présentation de quatre locaux de différents *quartiers* et *villages solidaires*. Huit personnes ont été invitées à présenter leur local et échanger sur leur fonctionnement, expériences et histoire. L'objectif de cet échange était de répondre aux questions suivantes : qu'est-ce qui fait que le local est important dans le projet ? Qu'est-ce que ça change d'avoir un local dès le début ? Sur la base des photos exposées aux murs et apportées par les personnes représentantes, les histoires concernant les locaux d'Yvonand, Pully-Sud, Tolochenaz et Cugy - Bretigny-sur-Morrens nous ont été racontées.

Puis l'atelier s'est poursuivi avec une réflexion en trois sous-groupes sur leur local idéal, en partant des éléments indispensables pour un tel lieu. De nombreuses caractéristiques sont ressorties de ces échanges :

- L'emplacement, avec une localisation centrale, idéalement de plain-pied et accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'avec une bonne visibilité sur et depuis l'extérieur.

- L'équipement du local, avec suffisamment d'espace, des toilettes, une cuisine, un coin café, et un bon chauffage. Mais aussi un tableau d'affichage qui permette d'afficher des informations et un espace qui favorise le prêt de livres et autres objets.

- Un local dédié au projet, où il est possible de venir quand on le souhaite, sans réserver, et qu'il est possible d'aménager selon les envies des habitant.es.

- Un lieu qui favorise la rencontre, la solidarité, la diversité, qui soit ouvert à toutes et tous et où chacun.e se sente bien.

- L'importance du lien avec les Conseillers municipaux afin de bénéficier de locaux et le fait de bénéficier du statut de société locale à leurs yeux.

Synthèse de l'atelier 2 - Les partenariats

Collaborer et créer des synergies avec les Communes et tout autre acteur concerné par notre démarche est une caractéristique de *Quartiers Solidaires*. En début d'atelier, Pierre Jolliet, Conseiller municipal en charge des affaires sociales à Épalinges, a témoigné de l'accompagnement du *quartier solidaire* d'Épalinges et des nombreuses collaborations qui ont en découlé. Il est notamment revenu sur la période de Covid et la mise en place de relais pour les courses au lendemain du semi-confinement dû à la pandémie.

Ensuite, Emmanuelle Sierro-Schenk a présenté l'association Compétences Bénévoles, qui a pour but de mettre en contact gratuitement des bénévoles avec des compétences spécifiques (comptabilité, communication, questions juridiques) et des associations pour des suivis délimités dans le temps.

Trois groupes de travail ont ensuite été créés et ont échangé sur leurs expériences en matière de partenariats sur le terrain. De nombreux exemples ont été mentionnés : Bénévolat Vaud, Vivre Ensemble à Gland, le partenariat interservices au sein d'une Commune, le suivi des travailleurs sociaux hors murs des associations autonomes issues des *quartiers* et *villages solidaires*, les partenariats intergénérationnels (les scouts, les écoles, etc.). De ces exemples ont été tirés les éléments suivants :

- L'importance du bénévolat, socle primordial de beaucoup d'associations, le « nerf de la guerre ».
- La question du partage de compétences entre bénévoles. Réussir à ne pas faire *pour* les personnes mais *avec* elles
- La nécessité de la transmission des savoirs. Ce point est régulièrement abordé, dans l'optique d'*empowerment* des participant·es dans divers projets.
- Mettre en place une gouvernance horizontale, qui demande, cependant, la nécessité de « leaders » forts pour coordonner les acteurs et actrices appartenant à différentes sphères.
- La diversité des profils, qui permet également d'affiner le projet et de toucher plus de monde que les personnes concernées initialement par des « actions d'éclat ». Les partenariats avec des organismes poussent aussi à se renouveler et engendrent des réflexions neuves.
- Instaurer le partenariat dès le début, en considérant directement auprès des personnes concernées leurs besoins en la matière.
- Le rôle de «Quartiers Solidaires» comme incubateur d'associations et fournisseur d'outils de soutien pour le monde associatif.

Comment favoriser les partenariats?

Il est important prendre en compte les buts des différents personnes membres d'une association. Certaines ne veulent pas ou plus s'investir, il s'agit de fédérer sans obliger. Métaphore de créer des « petites pousses », même si les personnes ne participent pas, elles sont au moins informées et sensibilisées.

Synthèse de l'atelier 3 - Le groupe habitants

LE GROUPE HABITANTS

- Quel est son fonctionnement ?
- Quelles sont ses particularités ?
- Quelles sont ses valeurs ?
- Quelles conditions permettent sa longévité ?

Le groupe habitants est le cœur et le moteur de nos projets. Il est constitué au début du projet, l'accompagne tout du long et continue après la phase d'autonomisation. Il est un lieu de rencontre et de prise de décisions, essentiel à l'avancée du projet.

Points positifs relevés au sujet du groupe habitants (GH)

- Le GH est une espace où l'on peut échanger librement, sans jugement, dans lequel on peut parler de soi et de sa santé.

- Ce qui pousse les gens à participer au GH, ce sont les amitiés qui se créent, le sentiment d'appartenance à un noyau solide et à une identité commune.

- Le GH permet un apprentissage de plusieurs tâches et de compétences sociales (p. ex. oser s'exprimer en public, à animer, à s'organiser et organiser une activité, apprendre à ne pas couper la parole).

- Certains outils favorisent l'implication dans le groupe (p. ex. laisser un tableau blanc dans le local où chacun inscrit les points à aborder au prochain GH).

- Le GH est une excellente source d'information sur ce qui se passe dans le quartier/commune

Quelques points difficiles et/ou à améliorer

- Difficulté à remplacer la personne responsable d'une activité (p. ex. la marche) ou une fonction spécifique lorsque celle-ci est absente (p. ex. pour cause de maladie).

- Difficulté à augmenter le nombre de participants au GH.

- Difficulté des personnes à exprimer ce dont elles ont besoin, les activités qui leur feraient envie. Elles le font surtout en dehors des GH, notamment lors des cafés.

- Difficulté à gérer les « outsiders » qui décident pour le groupe entier et qui parlent « trop ».

Questions et pistes de réflexion

- Comment encourager les personnes à participer pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui soient présentes et qui prennent des décisions ?

- Quelle fréquence donner aux séances du GH lorsqu'on est devenu une association ?

- Comment faire prendre confiance aux personnes sur leurs capacités à prendre en charge certaines tâches et/ou activités du groupe ?

- Proposition d'organiser davantage de rencontres inter-projets.

- Inciter les membres des GH à se déplacer sur d'autres terrains et découvrir d'autres personnes, fonctionnements.

Synthèse de l'atelier 4 - L'autonomie

L'autonomie est une étape particulière dans les *quartiers* et *villages solidaires*. Après plusieurs années d'accompagnement, les habitant·es prennent leur envol et décident de la manière dont ils et elles souhaitent fonctionner. Cette étape va de pair avec de nombreux ajustements, afin de trouver un fonctionnement de groupe qui conviendra à chacun·e et où tout le monde pourra trouver sa place.

Cet atelier avait pour but de permettre aux participant·es d'expérimenter un processus d'autonomisation. Ces derniers se sont répartis en petits groupes de quatre à cinq personnes et ont dû se mettre d'accord sur une préparation culinaire. Les participant·es ont été invité·es à être attentifs et attentives à la distribution des rôles au sein du groupe et à la place laissée à chacun·e. Suite à cet exercice, un retour en grand groupe a permis un échange sur les expériences respectives. Les observations suivantes ont été relevées :

► L'organisation dans les groupes a varié : dans certains groupes, l'activité s'est faite sans leadership, de manière très participative et spontanée. Dans d'autres, le groupe a eu une approche plus structurée, avec un moment d'organisation dans l'idée de définir des buts

► La solidarité au sein des groupes a été observée. Un esprit de solidarité et d'entraide s'est rapidement mis en place. Les participant·es ont relevé que l'on pouvait s'appuyer sur les autres et leurs ressources lorsqu'on travaillait en groupe.

► Le collectif. L'expérience du groupe a permis aux participant·es de souligner la force du collectif, qui donne confiance et encourage à aller de l'avant. Un esprit bienveillant était présent dans les groupes.

► L'ouverture. Au départ, chaque groupe était très concentré sur son propre groupe et fonctionnement, puis, après quelque temps, les groupes se sont ouverts aux autres groupes, ont échangé et se sont entraidés.

► Les choix. Les participant·es ont relevé l'importance de faire des choix lorsqu'on réalise que nos ressources sont limitées. Il est vrai que parfois on a de hautes ambitions, mais il est important de rester réaliste.

► La taille du groupe. Les participant·es ont relevé que, selon la taille du groupe, l'expérience n'est pas la même. Au sein d'un petit groupe, il est plus facile d'échanger, de donner son avis. Mais avec un grand groupe, il est parfois plus difficile de fédérer.

Au final, même si l'autonomisation fait peur, le fait d'être en groupe et de se faire confiance est un facteur déterminant pour le bon déroulement de la suite. Bien sûr, il n'empêche que de nombreux défis sont observés par les associations une fois autonomes, comme les enjeux autour de la pérennité et de la relève, mais également de l'ouverture du groupe.

Synthèse de l'atelier 5 - Les actes spontanés

LES ACTES SPONTANÉS

- Que vous inspirent-ils ?
- Quels sont les éléments qui les favorisent ?
- Les actes spontanés mis en pratique !

La solidarité est un élément central dans les projets *quartiers* et *villages solidaires*. En effet, le développement d'une communauté engendre la création de lien et même parfois d'amitié entre ses membres, qui débouchent sur des actes de solidarité spontanés. L'atelier a donc débuté par une réflexion autour de ce pilier des *quartiers* et *villages solidaires*, avec les questions suivantes : les actes spontanés, qu'est-ce que cela vous inspire, et qu'est-ce qui les favorise ?

Plusieurs éléments sont ressortis de ces échanges :

► L'écoute est un élément important pour permettre des actes spontanés, car cela permet d'être au courant des besoins des autres

► Les actes spontanés permettent également une ouverture, en favorisant l'émergence d'autres activités ou de moments partagés

► L'inspiration de ce qui est fait par les autres est également soulignée par les participant·es, dans le sens que cela peut donner des idées ou des envies de reproduire ces actions par la suite

► Le temps est également un facteur primordial ; il faut laisser le temps pour créer des liens, des amitiés et de la spontanéité

► Les opportunités définissent également la possibilité de réaliser des actes spontanés. En effet, certaines situations favorisent la possibilité d'aider ou d'être solidaire avec une personne.

► Certains événements favorisent la possibilité de se réunir et d'être ensemble, comme la cuisine ou la musique

► Les actes spontanés, en opposition à une solidarité organisée, ont comme avantage d'être plus libres, moins rigides, et peuvent en ce sens attirer un autre public.

Après ce moment d'échange, les participant·es sont passé·es à une partie pratique et ont été invité·es à réaliser une carte postale, avec du matériel créatif mis à disposition, à y écrire un mot ou une attention et à l'envoyer à une personne de leur choix. Cet exercice avait pour but de permettre aux participant·es d'expérimenter un acte spontané.

Conclusion

Après un retour en assemblée plénière pour une brève conclusion, les invité.es ont pu déguster les amuse-bouche préparés par l'atelier Autonomisation, trinquer à leur succès et aux 20 prochaines années de leurs projets.

Retrouvez le déroulé de la journée, la vidéo et les ères de *Quartiers Solidaires* sur la page:
www.quartiers-solidaires.ch/plateforme2022